

Communiqué commun

17 novembre 2015

MESURES DE SECURITE ACCOMPAGNANT L'ETAT D'URGENCE

Monsieur le Président de la République vient de tracer une feuille de route devant le parlement réuni en congrès à Versailles portant sur les mesures envisagées faisant suite aux attentats du vendredi 13 novembre 2015.

Outre une réforme constitutionnelle afin qu'elle soit plus appropriée à cette nouvelle situation, des déchéances de nationalité et une prolongation de l'état d'urgence au-delà des 12 jours, puis des 3 mois car il est prévu que nous soyons en guerre pour longtemps, de multiples recrutements sont décidés tant pour les forces de sécurité (5000 policiers et gendarmes sur 2 ans afin de parvenir à 10 000 sur le quinquennat pour restaurer le potentiel de 2007), les douanes (+ 1000), la justice (+ 2500) avec une augmentation des magistrats et du personnel pénitentiaire.

Les personnels de police supplémentaires iront à l'anti terrorisme et en PAF principalement. Pour les forces armées, aucune diminution jusqu'en 2019 !

Quant aux conditions de la légitime défense, vieille revendication de la FPIP et de la CFTC, elle devrait être revue mais traitée dans un esprit d'état de droit, donc ce n'est pas encore gagné !

Enfin, il est prévu de mieux utiliser les réserves de la défense qui représentent une force d'appui non négligeable.

Maintenant il reste la mise en œuvre et malheureusement, le temps de former tout ce petit monde, cela va prendre beaucoup de temps et nous n'en avons pas et les policiers manquent de tant de moyens.

Nous souhaitons que ceux qui ont été à l'initiative de la diminution des forces de l'ordre se rendent compte aujourd'hui de leur bêtise !

Tout cela va nous coûter très cher mais au diable le pacte de stabilité européen, la sécurité des français est bien plus importante que les directives de Bruxelles !

Même si certaines de ces mesures vont dans le bon sens, nous regrettons amèrement qu'il eut fallu avant de les entendre, des centaines de personnes touchées dans leur chair, alors que nous avions alerté depuis fort longtemps les plus hautes autorités de l'Etat.

www.cftcpolice.fr